



## 2014/2020 - Le moment de vérité

Chères Dammartinoises, chers Dammartinois,

Nous sommes à quelques semaines du premier tour des élections municipales du 15 mars. Avant de vous présenter fin février le projet, élaboré avec vous, de notre liste conduite par Stéphane JABUT, le moment est venu de rétablir certaines vérités sur le mandat qui s'achève et le contexte de cette élection.

Marqués par les dissensions, les démissions, et les perquisitions de la gendarmerie, le maire actuel et sa majorité se présentent divisés aux élections municipales. Pire encore, la confusion, le mensonge et les fake news semblent être la stratégie des élus sortants de la majorité. Hormis notre liste, toutes les listes candidates à ce jour sont conduites par des élus de la majorité sortante qui n'assument pas le lourd bilan de leur mandature !

Que ce soient l'ancien premier adjoint, responsable local La République En Marche ! et soutien de MACRON, l'ancien maire adjoint aux finances, au développement durable, et le conseiller à la communication élus jusqu'à la fin du mandat, ou le dernier déclaré délégué aux travaux jusqu'à la fin du mandat, ils cherchent tous à se blanchir et à vous tromper. Selon leur date de démission ou de contestation ils sont responsables de toutes les décisions prises entre 2014 et 2017 pour les uns, entre 2014 et 2019 pour les autres, entre 2014 et 2020 pour ceux qui sont allés jusqu'au bout.

**Ce sont le maire actuel et les élus de sa majorité, quelle que soit leur liste,** qui ont décidé et signé les 500 nouvelles constructions du centre-ville et abandonné le quartier de la Folle-Emprince au bénéfice des promoteurs et de Nexity Foncier Conseil l'aménageur partenaire du nouveau quartier.

**Ce sont le maire actuel et les élus de sa majorité, quelle que soit leur liste,** qui ont dû rallonger la dette de notre ville à cause de leur mauvaise gestion et de leurs trop faibles excédents de fonctionnement.

**Ce sont le maire actuel et les élus de sa majorité, quelle que soit leur liste,** qui ont supprimé la police municipale.

**Ce sont le maire actuel et les élus de sa majorité, quelle que soit leur liste,** qui ont fermé des équipements publics et baissé drastiquement les subventions aux associations alors que la population a augmenté de 25 % au cours de ce mandat.



**Ce sont le maire actuel et les élus de sa majorité, quelle que soit leur liste,** qui ont abandonné la construction de la salle de spectacle et de cinéma, et de l'espace commercial de proximité à côté de l'école Henry-Dunant pour y construire un lotissement de 33 pavillons.

Toutes les informations dans ce document sont sourcées et vérifiables. Vous avez le droit à la vérité. Informez-vous, renseignez-vous sur les parcours de chacun. Ne vous faites pas voler cette élection si importante pour l'avenir de notre ville. Il est grand temps de changer réellement d'équipe et de pratiques, et d'en finir avec l'amateurisme, le clientélisme, le copinage, et les conflits d'intérêts.

Seuls l'intérêt général et les intérêts de notre ville doivent prévaloir. Vous pouvez compter sur nous, sur notre détermination et notre engagement pour réussir ensemble Dammartin-en-Goële.

La liste Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële avec Stéphane JABUT





## URBANISME - Bétonisation du centre-ville et abandon du nouveau quartier de la Folle-Emprince



La majorité sortante s'était toujours opposée au nouveau quartier de la Folle-Emprince et à l'accueil de nouveaux habitants dans notre ville, prétendant arrêter l'urbanisation lors des élections 2014. Elle a volontairement enclavé le nouveau quartier, supprimé les liaisons avec le centre-ville, et modifié l'équilibre des logements ce qui engendre davantage d'enfants à l'école Le Petit Prince qui n'a pas été redimensionnée. Le seul bénéficiaire de cet abandon du nouveau quartier est l'aménageur qui augmentera ses bénéfices de 10 millions d'euros à la fin de l'opération au détriment des Dammartinois. Quant au centre-ville, tous les sortants de la majorité qui se présentent aux élections municipales, quelle que soit leur liste, sont complices de la bétonisation à outrance et de tout ou partie des 479 nouveaux logements lancés et signés après l'élection de 2014 (plan ci-dessus).

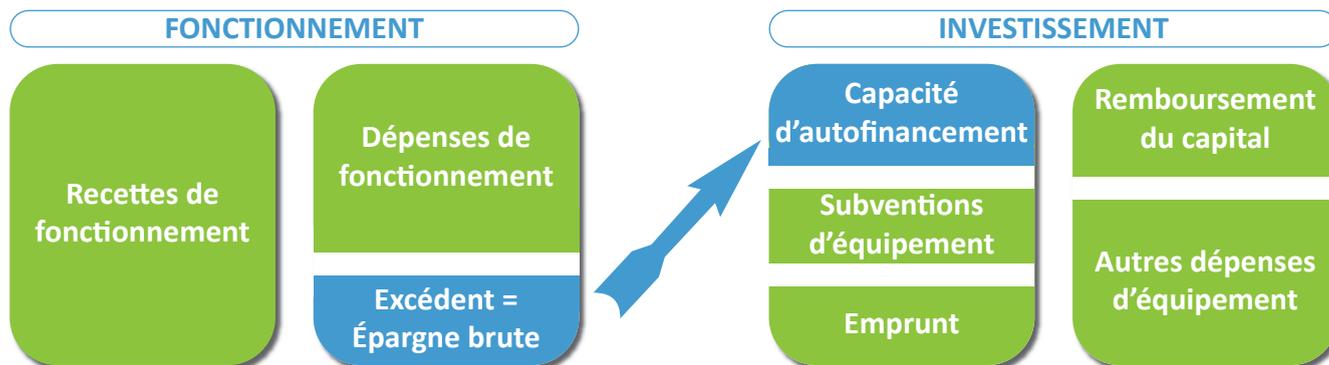
## Bilan prévisionnel à la fin de l'aménagement du quartier de la Folle-Emprince voté au Conseil Municipal

Année	2014		2019	
Maire	JABUT		DUTRUGE	
Nexity Foncier Conseil	TOTAL DÉPENSES	TOTAL RECETTES	TOTAL DÉPENSES	TOTAL RECETTES
	48 648 436 €	52 558 588 €	59 162 310 €	73 684 090 €
BÉNÉFICES de l'aménageur	3 910 152 €		<b>14 521 780 €</b>	

**Sources** : CRAC 2013 et 2018 (Compte-Rendu d'Activité au Concédant)

## FINANCES - Excédent de fonctionnement en berne et allongement de la dette

### Présentation schématique du budget



Exercice	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Maire	PAPIN	PAPIN	PAPIN	JABUT	JABUT	DUTRUGE	DUTRUGE	DUTRUGE	DUTRUGE	DUTRUGE	DUTRUGE
Excédent = Épargne brute en milliers d'€	611	1 205	1 747	1 303	1 031	1 222	1 128	<b>508</b>	<b>309</b>	<b>294</b>	PAS ENCORE VOTÉ

**Sources** : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (onglet collectivité - rubrique consulter les comptes de ma collectivité)



Dès les premiers conseils municipaux, le maire et sa majorité ont démontré leur incompétence financière en confondant ligne de trésorerie, excédent de fonctionnement, capacité d'autofinancement, fond de roulement, déficit d'investissement... Dès 2016 l'excédent catastrophique ne permettait même plus de rembourser l'annuité du capital restant dû des emprunts en cours du budget principal. Les élus de la majorité ont dû voter un allongement de la dette jusqu'en 2035 ! Ce réaménagement de la dette va nous coûter très cher tout comme le rallongement du prêt du budget annexe du pôle de santé de 4 ans avec une augmentation de plus de 1 % du taux. Ce budget annexe a explosé alors que les travaux ne sont pas encore finis et qu'à ce jour nous n'avons pas de garantie sur l'équilibre de ce budget et l'arrivée de nouveaux médecins.

### ÉQUIPEMENTS PUBLICS - Des fermetures en cascade



Alors que la population de notre ville a augmenté de 25 % pendant ce dernier mandat, le maire et sa majorité ont réussi le tour de force de finir le mandat avec moins d'équipements publics qu'à leur prise de fonction : fermeture de la salle Louis-Lumière, fermeture du centre de loisirs de la Villa de Gesvres, fermeture de la salle de réunion du complexe sportif Jesse-Owens, fermeture du Trésor Public, fermeture du gymnase Maurice-Lerozier...

### ÉDUCATION – JEUNESSE - Les grands oubliés



Un mandat sans gestion cohérente de la carte scolaire avec des dépenses inutiles en transports, une urbanisation à outrance sans aucune anticipation pour accueillir dignement les enfants de ces nouveaux habitants, un collège saturé sans aucune avancée pour un nouveau collège sur le secteur, un manque de classes en primaire, des augmentations aberrantes des tarifs de restauration et du périscolaire... La ville rajeunit et les équipements destinés à la jeunesse diminuent ou sont sous-utilisés, comme La Chaumière. Les terrains de proximité de sports et de loisirs n'ont pas été réalisés. Le P.A.J (Point Accueil Jeunes) et le P.I.J (Point Information Jeunesse) n'ont pas eu les moyens nécessaires tout au long du mandat.

### ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE - Le néant

Si le nouveau quartier de la Folle-Emprince a été prévu au nord de la commune, c'était pour que l'habitat se trouve hors la zone de bruit qui impacte le flanc sud de la ville, et pour négocier avec l'État la sanctuarisation de la coulée verte entre notre ville et Othis, ce qui a été obtenu lors du précédent mandat. Les espaces naturels et boisés faisaient l'objet d'un travail intercommunal avec la Chambre d'agriculture, le Département et l'Agence régionale des espaces verts pour une protection sur 3 600 ha. Un verger conservatoire était à l'étude en 2013. Quatre entrées et le bas du parc de la Corbie devaient être aménagés.

Quel est le bilan environnemental du maire et de sa majorité ? Rien, si ce n'est : suppression de pistes cyclables, abandon du compostage, aucune isolation dans les bâtiments, des dépenses énergétiques qui s'envolent, pas de rénovation de l'éclairage public, parc automobile 100 % moteurs thermiques, pas d'emplacement pour le covoiturage...

### VIE LOCALE – VIE ASSOCIATIVE - Baisse des subventions et abandon du commerce local

Le mandat qui se termine est marqué par la baisse des moyens alloués aux associations (186 000 € en 2013, 140 000 € en 2019) et à la solidarité (210 000 € pour le C.C.A.S Centre Communal d'Action Sociale en 2013, 200 000 € en 2019), la diminution du nombre d'équipements publics et l'abandon du commerce local alors que la population a augmenté de 25 %.

Abandon de la salle de spectacle et de cinéma (1 700 000 € de subventions volatilisés et 200 000 € gaspillés), abandon de l'espace commercial de proximité à côté de l'école Henry-Dunant, aucun F.I.S.A.C (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) mis en oeuvre, extinction du Comité Local du Commerce et de l'Artisanat l'un des premiers lancés en Seine-et-Marne lors du précédent mandat, fiasco du marché du samedi (aucune concertation, mauvaise communication, lancement bâclé)...



# Élections municipales 15 et 22 mars 2020



RÉUSSIR ENSEMBLE  
DAMMARTIN-EN-GOËLE

Avec Stéphane JABUT

## SÉCURITÉ - Suppression de la police municipale et absence de prévention



La sécurité dans une ville est le fait de très nombreux acteurs, dans la prévention, dans la surveillance, dans la répression, dans la réparation et dans l'éducation. L'arrêt des réunions de coordination de ces différents acteurs dès le début du mandat a été une faute grave. Aucun Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) n'a été mis en place.

Avoir pour seule politique des caméras (quand elles fonctionnent) et supprimer la police municipale pour la transférer à la Communauté d'agglomération est une aberration, d'autant plus que l'agrandissement nécessaire de la Gendarmerie n'a pas été traité. La sécurité de proximité a été sacrifiée tout au long de ce mandat.

Pour voter les 15 et 22 mars vous avez jusqu'au 7 février 2020  
pour vous inscrire sur les listes électorales



Sur Internet

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) rubrique «Élections»



En mairie



## Je soutiens Stéphane JABUT et la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële»

J'accepte de rejoindre le comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom

Je soutiens financièrement la campagne de la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële» \*



RÉUSSIR ENSEMBLE  
DAMMARTIN-EN-GOËLE

\* Chèque à l'ordre de «Jean-Louis Blanchard, mandataire financier de Stéphane Jabut». Un reçu officiel vous sera délivré, il servira de justificatif pour l'administration fiscale. Les sommes versées dans le cadre du financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une déduction fiscale, à hauteur de 66 % de la somme versée, sur l'impôt sur les revenus

Prénom ..... Nom ..... Téléphone .....

Adresse .....

Courriel ..... @ .....

Signature

A retourner à : Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële - 3C rue Abel Chenevat - 77230 Dammartin-en-Goële

Site internet : [www.reussir-ensemble-dammartin.fr](http://www.reussir-ensemble-dammartin.fr) • Courriel : [contact@reussir-ensemble-dammartin.fr](mailto:contact@reussir-ensemble-dammartin.fr)

